

PROGRAMME DE FORMATION

Techniques de communication avec les personnes sans parole

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social, éducatif et des divers services ayant en charge des personnes sans parole ou étant en contact avec elles.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 14 p.

Objectifs de la formation

- Définir les différentes possibilités de communiquer sans parole.
- Etablir le bilan de communication d'un résident.
- Interpréter un message non verbal et adapter sa communication au résident.
- Concevoir un projet de communication pour un résident.

Programme

Les différents modes de communication.

Les principaux troubles possibles de la communication :

- Notions de neuropsychologie du langage et des troubles qui en découlent (les troubles DYS n'étant pas abordés ici).

Les différents moyens de communiquer sans parole :

- Systèmes pictographiques, photographies, cahier de vie (picto/photo), outils technologiques simples.

Établir un bilan de communication de la personne sans parole :

- De quelle manière et avec quoi le résident communique-t-il ?
- Limites de sa communication. Etendue de son vocabulaire ou mode d'expression.
- Savoir repérer qu'il veut dire quelque chose.
- Savoir repérer qu'il a compris ce qui lui est dit.

Comment adapter la communication à l'interlocuteur.

Elaboration d'un projet de communication pour le résident.

NB - Cette formation évoque la langue des signes mais ne se déroule pas à l'aide de ce langage. Elle ne donne pas non plus lieu à la présentation de logiciels.

Méthodes et supports

Apports théoriques. Exercices pratiques. Études de cas. Échanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.